

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)  
conforme Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)  
conforme Règlement (UE) n° 2020/878

**QEMETICA**  
Agricultural Solutions

## ECTOLYN

Version 1.0

Mise à jour: 15/07/2025

Date d'édition: 15/07/2025

Page 1 de 10

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

#### 1.1 Identificateur de produit

Nom du produit: ECTOLYN  
UFI: DEM0-A0ET N00P-50G9

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

##### Utilisations identifiées pertinentes

Fongicides pour la protection des végétaux

##### Usages déconseillés

Ne pas utiliser pour des utilisations autres que celles recommandées.

#### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité Fournisseur

Entreprise: **QEMETICA Agricultural Solutions Spain S.L.U.**

Adresse: Calle Valle del Roncal 12, Planta 1ª, Oficina 7

Ville: 28232 - Las Rozas

Provinces: Madrid

Téléphone : + 34 916 266 097

Web: [www.qemetica-agro.es](http://www.qemetica-agro.es)

L'adresse électronique de la personne responsable de l'élaboration de la fiche de données de sécurité: sds@qemetica.com

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence:

112 (numéro d'urgence européen), 18 (sapeurs-pompiers), 15 (SAMU)

### RUBRIQUE 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

##### Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Skin Sens. 1 ; H317 - Sensibilisation cutanée : Catégorie 1 ; Peut provoquer une allergie cutanée.

Repr. 2 ; H361d - Toxicité pour la reproduction : Catégorie 2 ; Susceptible de nuire au fœtus.

Aquatic Chronic 1 ; H410 - Danger pour l'environnement aquatique : Chronique 1 ; Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### 2.2 Éléments d'étiquetage

##### Étiquetage conforme au règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes des risques:



Point d'exclamation (GHS07) · Danger pour la santé (GHS08) · Environnement (GHS09)

Mot de signalisation : **Attention**

Composant(s) déterminant la classification de danger pour l'étiquetage : Fluazinam ; N°CAS : 79622-59-6

Mentions de danger :

H361d Susceptible de nuire au fœtus.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence :

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P201 Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.

P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P308+P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

P321 Traitement spécifique (voir les instructions supplémentaires pour les premiers secours sur cette étiquette).

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)  
conforme Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)  
conforme Règlement (UE) n° 2020/878

## ECTOLYN

Version 1.0

Mise à jour: 15/07/2025

Page 2 de 10

Date d'édition: 15/07/2025

P302+P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.
P391	Recueillir le produit répandu.
P501	Éliminer le contenu/récipient à la réglementation en vigueur.

Prescriptions particulières concernant la détermination des moyens de protection des plantes :

EUH401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

### 2.3 Autres dangers

#### Effets nocifs possibles sur les hommes et symptômes possibles

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés endocriniennes chez l'homme, car aucun constituant ne répond aux critères.

#### Effets nocifs possibles sur l'environnement

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes noncibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

## RUBRIQUE 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

### 3.1 Substances

Not applicable.

### 3.2 Mélanges.

Substances présentant un danger pour la santé ou l'environnement conformément au règlement (CE) n° 1272/2008, auxquelles est attribuée une limite d'exposition communautaire sur le lieu de travail et qui sont classées comme PBT/vPvB ou incluses dans la liste des substances candidates:

Identifiants	Concentré	Classification
Fluazinam N°CAS : 79622-59-6 Numéro d'index : 612-287-00-5	≥ 35 - < 40 %	Repr. 2 ; H361d Eye Dam. 1 ; H318 Acute Tox. 4 ; H332 Skin Sens. 1 ; H317 Aquatic Acute 1 ; H400 Aquatic Chronic 1 ; H410 Limites de concentrations spécifiques : (M=10)
Poly(oxy-1,2-ethanediy), .alpha.-sulfo-omega-[tris(1-phenyl ethyl)phenoxy -, ammonium salt; N°CAS : 119432-41-6	≥ 1 - < 5 %	Aquatic Chronic 3 ; H412
1,2-BENZISOTHIAZOL-3(2H)-ONE N°CE : 220-120-9 N°CAS : 2634-33-5 Numéro d'index : 613-088-00-6	< 0,036 %	Acute Tox. 2 ; H330 Eye Dam. 1 ; H318 Acute Tox. 4 ; H302 Skin Irrit. 2 ; H315 Skin Sens. 1A ; H317 Aquatic Acute 1 ; H400 Aquatic Chronic 1 ; H410 Limites de concentrations spécifiques : Skin Sens. 1A ; H317: C ≥ 0,036 % • (M=1) • (ETA - par inhalation (poussières, brouillard) : 0,21 mg/L) • (ETA - par voie orale : 450 mg/kg)

### Indications diverses

Pour le texte complet des mentions de danger et des mentions de danger de l'UE, voir SECTION 16.

## RUBRIQUE 4: PREMIERS SECOURS

### 4.1 Description des mesures de premiers secours

Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. Se laver immédiatement avec: Eau En cas de réactions cutanées, consulter un médecin. En cas de contact avec les yeux, rincer un moment avec de l'eau en gardant la paupière ouverte et consulter immédiatement un ophtalmologiste. Éloigner la victime de la zone dangereuse.

#### En cas d'inhalation

Aucune information disponible.

#### En cas de contact avec la peau

Aucune information disponible.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)  
conforme Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)  
conforme Règlement (UE) n° 2020/878

**QEMETICA**<sup>®</sup>  
Agricultural Solutions

## ECTOLYN

Version 1.0

Mise à jour: 15/07/2025

Date d'édition: 15/07/2025

Page 3 de 10

### Après contact avec les yeux

Aucune information disponible.

### En cas d'ingestion

Aucune information disponible.

### **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Si la victime est inconsciente ou si elle souffre de crampes, ne jamais lui faire ingurgiter quoi que ce soit.

#### **Symptômes**

Aucune information disponible.

### **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Aucune

## RUBRIQUE 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

### **5.1 Moyens d'extinction**

#### **Moyens d'extinction appropriés:**

Moyens d'extinction: Mousse résistante à l'alcool. Dioxyde de carbone (CO2). Brouillard d'eau.

#### **Moyens d'extinction inappropriés:**

Aucune

### **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

En cas d'incendie, risque de dégagement de: Produits de pyrolyse, toxique.

### **5.3 Conseils aux pompiers**

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome. Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques. Ne pas respirer les gaz d'explosion et d'incendie. Evacuer les personnes en lieu sûr.

## RUBRIQUE 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

### **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Éliminer immédiatement les quantités renversées.

#### **Pour les non-secouristes**

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques. Evacuer les personnes en lieu sûr.

#### **Pour les secouristes**

Aucune information disponible.

### **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. En cas d'une fuite de gaz ou d'une infiltration dans les eaux naturelles, le sol ou les canalisations, avertir les autorités compétentes. Retenir l'eau de nettoyage contaminée et l'éliminer.

### **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

#### **Pour la rétention**

Collecter dans des récipients appropriés, fermés et apporter à la déchetterie.

#### **Pour le nettoyage**

Les surfaces contaminées doivent immédiatement être nettoyées par: Eau. Recueillir avec une matière absorbante inerte et éliminer en tant que déchet nécessitant une surveillance particulière. Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Éviter la formation de poussière.

### **6.4 Référence à d'autres rubriques**

Evacuation: voir rubrique 13.

Protection individuelle: voir rubrique 8.

## RUBRIQUE 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

### **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

#### **Mesures de protection**

Utiliser un équipement de protection individuel (voir rubrique 8).

#### **Mesures pour éviter la formation d'aérosol et de poussière**

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. Ne pas respirer les poussières.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)  
conforme Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)  
conforme Règlement (UE) n° 2020/878

## ECTOLYN

Version 1.0

Mise à jour: 15/07/2025

Date d'édition: 15/07/2025

Page 4 de 10

### Exigences spécifiques ou réglementations de la manipulation

Manipuler avec précaution; éviter coups, frottements et chocs.

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

#### Mesures techniques et conditions de stockage

Protéger contre: Radiations UV/rayonnement solaire. Humidité.

#### Demandes d'aires de stockage et de récipients

Utiliser uniquement des récipients autorisés pour le produit.

#### Conseils pour le stockage en commun

Stocker à une distance minimale de 3 m de: Produits chimiques/Produits réagissant facilement entre eux.

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune

## RUBRIQUE 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### 8.1 Paramètres de contrôle

Aucune

### 8.2 Contrôles de l'exposition

Porter uniquement des vêtements de protection de bonne taille, confortables et propres.

#### Protection individuelle :

##### **Protection yeux/visage**

Lunettes avec protections sur les côtés EN 166.

##### **Protection de la peau**

###### Protection des mains

Porter les gants de protection homologués EN ISO 374. Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste.

###### Protection corporelle

Laver les vêtements souillés avant de les réutiliser.

##### **Protection respiratoire**

Lorsque les mesures techniques d'aspiration ou de ventilation ne sont pas possibles ou insuffisantes, il est indispensable de porter une protection respiratoire. La classe des filtres de protection respiratoire doit absolument être adaptée à la concentration max.du polluant (gaz/vapeur/aérosol/particules) pouvant être produit. En cas de dépassement, il faut utiliser des appareils indépendants.

## RUBRIQUE 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

#### Caractéristiques en matière de sécurité:

État physique : liquide

Couleur : jaune clair

Odeur : piquant

Point de fusion/point de congélation : Aucune donnée disponible

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition : Aucune donnée disponible

Solides inflammables : Aucune donnée disponible.

Gaz inflammables : Aucune donnée disponible.

Limite inférieure d'explosivité : Aucune donnée disponible

Limite supérieure d'explosivité : Aucune donnée disponible

Propriétés explosives : Non explosif conforme UE A.14.

Point éclair : Aucune donnée disponible

Température d'auto-inflammation : Aucune donnée disponible

La température de décomposition : Aucune donnée disponible

pH : 5,9

Temps d'écoulement : ( 20 °C ) > 90 s DIN gobelet 4 mm

Viscosité : ( 20 °C ) Aucune donnée disponible

Solubilité dans l'eau Soluble

log P O/W : 3,56

Pression de vapeur : ( 50 °C ) Aucune donnée disponible

Pression de vapeur < 1E-05 mm Hg

Densité : ( 20 °C ) 1,29 g/mL

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)  
conforme Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)  
conforme Règlement (UE) n° 2020/878

**QEMETICA**<sup>®</sup>  
Agricultural Solutions

## ECTOLYN

Version 1.0

Mise à jour: 15/07/2025

Date d'édition: 15/07/2025

Page 5 de 10

Densité relative : ( 20 °C ) Aucune donnée disponible  
Propriétés oxydantes Aucune donnée disponible  
Seuil olfactif : Aucune donnée disponible  
Indice d'évaporation : Aucune donnée disponible

### 9.2 Autres informations

Aucune

## RUBRIQUE 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

### 10.1 Réactivité

Aucune information disponible.

### 10.2 Stabilité chimique

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucune information disponible.

### 10.4 Conditions à éviter

Lorsque exposé à des températures élevées, risque de formation de produits de décomposition dangereux.

### 10.5 Matières incompatibles

Aucune information disponible.

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Ne se décompose pas si utilisé dans les conditions prévues. Produits de décomposition en cas d'incendie: cf. rubrique 5. Dioxyde de carbone. Monoxyde de carbone Oxydes d'azote (NOx). Oxydes de soufre. Gaz d'acide chlorhydrique. Acide fluorhydrique.

## RUBRIQUE 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

### 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

#### Toxicité aiguë

##### **Toxicité orale aiguë :**

Paramètre : DL50

Voie d'exposition : Par voie orale

Espèce : Rat

Dose efficace : 2000 mg/kg

Paramètre : DL50 ( Fluazinam ; N°CAS : 79622-59-6 )

Voie d'exposition : Par voie orale

Espèce : Rat

Dose efficace : > 4100 mg/kg bw

Paramètre : DL50 ( Poly(oxy-1,2-ethanediy), .alpha.-sulfo-omega-[tris(1-phenyl ethyl)phenoxy -,ammonium salt ; N°CAS : 119432-41-6 )

Voie d'exposition : Par voie orale

Espèce : Rat

Dose efficace : > 2000 mg/kg

Paramètre : DL50 ( 1,2-BENZISOTHIAZOL-3(2H)-ONE ; N°CAS : 2634-33-5 )

Voie d'exposition : Par voie orale

Espèce : rat mâle

Dose efficace : 2175 mg/kg

Paramètre : DL50 ( 1,2-BENZISOTHIAZOL-3(2H)-ONE ; N°CAS : 2634-33-5 )

Voie d'exposition : Par voie orale

Espèce : rat femelle

Dose efficace : 1221 mg/kg

##### **Toxicité dermique aiguë :**

Paramètre : DL50

Voie d'exposition : Dermique

Espèce : Lapin

Dose efficace : > 2000 mg/kg

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)  
conforme Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)  
conforme Règlement (UE) n° 2020/878

## ECTOLYN

Version 1.0

Mise à jour: 15/07/2025

Page 6 de 10

Date d'édition: 15/07/2025

Paramètre : DL50 ( Fluazinam ; N°CAS : 79622-59-6 )  
Voie d'exposition : Dermique  
Espèce : Rat  
Dose efficace : > 2000 mg/kg bw

Paramètre : DL50 ( Poly(oxy-1,2-ethanediy), .alpha.-sulfo-omega-[tris(1-phenyl ethyl)phenoxy -,ammonium salt ; N°CAS : 119432-41-6 )  
Voie d'exposition : Dermique  
Espèce : Rat  
Dose efficace : > 200 mg/kg  
Méthode : OCDE 402

Paramètre : DL50 ( 1,2-BENZISOTHIAZOL-3(2H)-ONE ; N°CAS : 2634-33-5 )  
Voie d'exposition : Dermique  
Espèce : Lapin  
Dose efficace : > 2000 mg/kg

### **Toxicité inhalatrice aiguë :**

Paramètre : CL50  
Voie d'exposition : Inhalation  
Espèce : Rat  
Dose efficace : > 1,15 mg/l  
Temps d'exposition : 4 heure(s)

Paramètre : CL50 ( Fluazinam ; N°CAS : 79622-59-6 )  
Voie d'exposition : Inhalation  
Espèce : Rat  
Dose efficace : > 1,1 mg/l  
Temps d'exposition : 4 heure(s)

### **Corrosion**

#### **Corrosion cutanée/irritation cutanée :**

Corrosion cutanée/irritation cutanée  
Paramètre : Corrosion cutanée/irritation cutanée  
Espèce : Lapin  
Résultat : Non irritant

Paramètre : Corrosion cutanée/irritation cutanée ( Fluazinam ; N°CAS : 79622-59-6 )  
Résultat : Légèrement irritant, mais ne relevant pas d'une classification

#### **Lésions oculaires graves/irritation oculaire :**

Paramètre : Lésions oculaires graves/irritation oculaire  
Espèce : Lapin  
Résultat : Non irritant

Paramètre : Lésions oculaires graves/irritation oculaire ( Fluazinam ; N°CAS : 79622-59-6 )  
Résultat : Provoque une sévère irritation des yeux

### **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**

#### **Sensibilisation cutanée :**

Paramètre : Sensibilisation cutanée  
Résultat : Sensibilisants.

Paramètre : Sensibilisation cutanée ( Fluazinam ; N°CAS : 79622-59-6 )  
Résultat : Sensibilisants.

### **Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)**

#### **Cancérogénicité :**

Paramètre : Cancérogénicité ( Fluazinam ; N°CAS : 79622-59-6 )  
Résultat : Négatif.

#### **Mutagénicité sur les cellules germinales**

##### **Génotoxicité :**

Paramètre : Génotoxicité ( Fluazinam ; N°CAS : 79622-59-6 )  
Résultat : Négatif.

#### **Toxicité pour la reproduction**

**Effets nocifs possibles sur la fonction sexuelle et la fertilité :**

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)  
conforme Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)  
conforme Règlement (UE) n° 2020/878

**QEMETICA**  
Agricultural Solutions

## ECTOLYN

Version 1.0

Mise à jour: 15/07/2025

Date d'édition: 15/07/2025

Page 7 de 10

Paramètre : Effets nocifs possibles sur la fonction sexuelle et la fertilité ( Fluazinam ; N°CAS : 79622-59-6 )  
Résultat : Négatif.

### Effets négatifs sur la toxicité du développement :

Paramètre : Effets négatifs sur la toxicité du développement ( Fluazinam ; N°CAS : 79622-59-6 )  
Résultat : Positif.

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) — exposition unique

#### STOT SE 1 et 2 :

Paramètre : STOT SE 1 et 2 ( Fluazinam ; N°CAS : 79622-59-6 )  
Résultat : Positif.

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée

#### STOT RE 1 et 2 :

Paramètre : STOT RE 1 et 2 ( Fluazinam ; N°CAS : 79622-59-6 )  
Résultat : Positif.

### Danger par aspiration.

Aucune information disponible.

## 11.2 Informations sur les autres dangers

### Propriétés perturbant le système endocrinien

La substance/le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices endocriniennes conformément à l'article 57, point f), de REACH ou de la Commission Règlement délégué (UE) 2017/2100 ou Commission Règlement (UE) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

## RUBRIQUE 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

### 12.1 Toxicité

#### Toxicité aquatique

##### **Toxicité aiguë (à court terme) pour le poisson**

Paramètre : CL50  
Espèce : Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)  
Dose efficace : 0,061 mg/l  
Temps d'exposition : 96 heure(s)

Paramètre : CL50 ( Fluazinam ; N°CAS : 79622-59-6 )  
Espèce : Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)  
Dose efficace : 0,036 mg/l  
Temps d'exposition : 96 heure(s)

Paramètre : CL50 ( Poly(oxy-1,2-ethanediyl), .alpha.-sulfo-omega-[tris(1-phenyl ethyl)phenoxy -,ammonium salt ; N°CAS : 119432-41-6 )  
Espèce : Toxicité aiguë (à court terme) pour le poisson  
Dose efficace : 33 mg/l  
Temps d'exposition : 96 heure(s)

##### **Toxicité aiguë (à court terme) pour les invertébrés aquatiques**

Paramètre : CE50  
Espèce : Daphnia magna (puce d'eau géante)  
Dose efficace : 0,119 mg/l  
Temps d'exposition : 48 heure(s)

Paramètre : CE50 ( Poly(oxy-1,2-ethanediyl), .alpha.-sulfo-omega-[tris(1-phenyl ethyl)phenoxy -,ammonium salt ; N°CAS : 119432-41-6 )  
Espèce : Daphnia magna (puce d'eau géante)  
Dose efficace : 24 mg/l  
Temps d'exposition : 48 heure(s)

##### **Toxicité aiguë (à court terme) pour les algues et les cyanobactéries**

Paramètre : CE50  
Espèce : Pseudokirchneriella subcapitata  
Dose efficace : 0,534 mg/l  
Temps d'exposition : 72 heure(s)

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)  
conforme Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)  
conforme Règlement (UE) n° 2020/878

**QEMETICA**  
Agricultural Solutions

## ECTOLYN

Version 1.0

Mise à jour: 15/07/2025

Page 8 de 10

Date d'édition: 15/07/2025

Paramètre : CE50 ( Fluazinam ; N°CAS : 79622-59-6 )  
Espèce : Daphnia magna (puce d'eau géante)  
Dose efficace : 0,18 mg/l  
Temps d'exposition : 48 heure(s)

Paramètre : CE50 ( Fluazinam ; N°CAS : 79622-59-6 )  
Espèce : Desmodemus subspicatus  
Dose efficace : 0,18 mg/l  
Temps d'exposition : 4 jour(s)

### Toxicité terrestre

#### **Toxicité sur les arthropodes terrestres**

#### **Toxicité envers les insectes**

Paramètre : DL50 ( Fluazinam ; N°CAS : 79622-59-6 )  
Espèce : Apis mellifera (abeille)  
Paramètres d'évaluation : Oral  
Dose efficace : > 100 µg/abeille

Paramètre : DL50 ( Fluazinam ; N°CAS : 79622-59-6 )  
Espèce : Apis mellifera (abeille)  
Paramètres d'évaluation : Dermique  
Dose efficace : > 200 µg/abeille

### **12.2 Persistance et dégradabilité**

Aucune information disponible.

### **12.3 Potentiel de bioaccumulation**

Paramètre	Valeur
Log KOW ( Fluazinam ; N°CAS : 79622-59-6 )	4,03

### **12.4 Mobilité dans le sol**

Aucune information disponible.

### **12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

### **12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien**

La substance/le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices endocriniennes conformément à l'article 57, point f), de REACH ou de la Commission Règlement délégué (UE) 2017/2100 ou Commission Règlement (UE) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

### **12.7 Autres effets néfastes**

Aucune information disponible.

## **RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**

### **13.1 Méthodes de traitement des déchets**

#### **Directive 2008/98/CE (Directive-cadre sur les déchets)**

#### **Après utilisation conforme**

#### **Opérations d'élimination :**

Soumis à une documentation. Evacuer vers une usine d'incinération pour déchets spéciaux en respectant les réglementations administratives.

## **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

### **14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification**

UN 3082

### **14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU**

#### **Transport par voie terrestre (ADR/RID)**

MATIÈRE DANGEREUSE POUR L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, NON SPÉCIFIÉE AILLEURS ( Fluazinam )

#### **Transport maritime (IMDG)**

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)  
conforme Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)  
conforme Règlement (UE) n° 2020/878

**QEMETICA**  
Agricultural Solutions

## ECTOLYN

Version 1.0

Mise à jour: 15/07/2025

Date d'édition: 15/07/2025

Page 9 de 10

MATIÈRE DANGEREUSE POUR L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, NON SPÉCIFIÉE AILLEURS ( Fluazinam )

**Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR)**

MATIÈRE DANGEREUSE POUR L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, NON SPÉCIFIÉE AILLEURS ( Fluazinam )

### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

**Transport par voie terrestre (ADR/RID)**

Classe(s) : 9

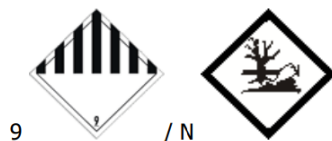
Code de classification : M6

Danger n° (code Kemler) : 90

Code de restriction en tunnel : -

Dispositions particulières : LQ 5 I · E 1 · ADR : - (SP 375 <= 5 l/kg)

Étiquette de danger :



### Transport maritime (IMDG)

Classe(s) : 9

Numéro EmS : F-A / S-F

Dispositions particulières : LQ 5 I · E 1 · IMDG : - (SP 2.10.2.7 <= 5 l/kg)

Étiquette de danger : 9 / N

### Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR)

Classe(s) : 9

Dispositions particulières : E 1 · IATA : - (SP A197 <= 5 l/kg)

Étiquette de danger : 9 / N

### 14.4 Groupe d'emballage

III

### 14.5 Dangers pour l'environnement

Transport par voie terrestre (ADR/RID) : Oui

Transport maritime (IMDG) : Oui (P)

Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR) : Oui

### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune

### 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Aucune

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP] conforme Règlement (UE) n° 2020/878

Règlement n° 2037/2000/CE relatif aux substances qui appauvrissent la couche d'ozone RÈGLEMENT (CE) 850/2004

[règlement POP] Règlement (CE) n° 689/2008

Directive 2012/18/UE concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses [Directive SEVESO III]

Décret législatif 81/2008 et modifications ultérieures

Décret législatif 152/2006 et modifications ultérieures

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune information disponible.

## RUBRIQUE 16: Autres informations

### 16.1 Indications de changement

Aucune

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)  
conforme Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)  
conforme Règlement (UE) n° 2020/878

## ECTOLYN

Version 1.0

Mise à jour: 15/07/2025

Page 10 de 10

Date d'édition: 15/07/2025

### 16.2 Abréviations et acronymes

ADR: Accord européen relative au transport international des marchandises dangereuses par route  
ASTM: ASTM International, formerly known as American Society for Testing and Materials (ASTM)  
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances  
EC50: Effective Concentration 50  
LC50: Lethal Concentration 50  
IC50: Inhibitor Concentration 50  
NOEL: No Observed Effect Level  
DNEL: Derived No Effect Level  
DMEL: Derived Minimum Effect Level  
CLP: Classification, Labelling and Packaging  
CSR: Chemical Safety Report  
LD50: Lethal Dose 50  
IATA: International Air Transport Association  
ICAO: International Civil Aviation Organization  
Codice IMDG: International Maritime Dangerous Goods code  
PBT: Persistent, bioaccumulative and toxic  
RID: Règlement concernent le transport International ferroviaire des marchandises Dangereuses  
STEL: Short term exposure limit  
TLV: Threshold limit value  
TWA: Time Weighted Average  
UE: European Union  
vPvB: Very persistent very bioaccumulative  
N.D.: No data available.  
N.A.: Not applicable  
VwVwS.: Text of Administrative Regulation on the Classification of Substances hazardous to waters into Water Hazard Classes (Verwaltungsvorschrift wassergefährdende Stoffe – VwVwS)

### 16.3 Références littéraires et sources importantes des données

Règlement CLP 1272/2008 et modifications ultérieures  
Site web de l'ECHA <https://echa.europa.eu>  
Rapport de l'EFSA (si disponible)  
Accord ADR – dernière mise à jour

### 16.4 Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Aucune information disponible.

### 16.5 Texte des phrases H- et EUH (Numéro et texte intégral)

H302 Nocif en cas d'ingestion.  
H315 Provoque une irritation cutanée.  
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.  
H318 Provoque de graves lésions des yeux.  
H330 Mortel par inhalation.  
H332 Nocif par inhalation.  
H361d Susceptible de nuire au fœtus.  
H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.  
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.  
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### 16.6 Indications de stage professionnel

Formation adéquate des travailleurs potentiellement exposés à cette substance sur la base du contenu de la présente fiche de données de sécurité.

### 16.7 Informations complémentaires

Aucune

---

*Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.*

---